

# APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE DE CRÉATION

SAISON 2026-2027





Depuis 2002, le projet JASPIR (Jeunesse Animation et Spectacles Pour Investir la Rue) s'efforce de **promouvoir la culture sur son territoire et au niveau national.** 

Grâce à l'appui de 100 bénévoles, de 20 membres des Conseils d'administration, de 20 salariés permanents et d'un grand nombre d'intervenants, techniciens et formateurs, jaspir développe des activités sur un champ artistique pluridisciplinaire, concernant l'éducation, le lien social, la formation et le développement durable du territoire.

#### LES GRANDS PROJETS PORTÉS PAR JASPIR :

- Prendre le soin de rire, des clowns auprès de nos ainés
- l e **Festival 100 Détours**, festival itinérant en Nord-Isère
- · La Fabrique Jaspir, espace d'échange, de formation et d'expériences artistiques et culturelles.
- · Le **Label 440**, production d'album
- · Jaspir prod, production de spectacles & prestations événementielles
- 38ème voix, édition phonographique

Dans sa position de **lieu de ressource artistique**, la Fabrique Jaspir propose des accueils en **résidence de création**. La ligne artistique est pluridisciplinaire, peuvent être accueillis des projets **espace public, clown, cirque, marionnette, musique, conte, théâtre, danse**....Les **écritures contemporaines** seront privilégiées.

### LA FABRIQUE : LIEU D'ÉCHANGE, DE CRÉATION ARTISTIQUE & DE FORMATION

Le lieu est équipé d'un espace d'exposition, d'un studio de répétition de 26m² et de 2 salles de travail : la "Salle des Miroirs" de 110m² et la "Boîte Noire" de 45 m². C'est aussi un lieu de vie avec un espace vert convivial de 100m², une cuisine équipée (micro ondes, four électrique, plaques chauffantes et frigos privatifs mis à disposition des artistes en résidence) et des bureaux (connexion internet RJ45 et Wifi dans l'ensemble du bâtiment et possibilité de mise à disposition d'un poste informatique).



## APPEL À RÉSIDENCES 2025-2026

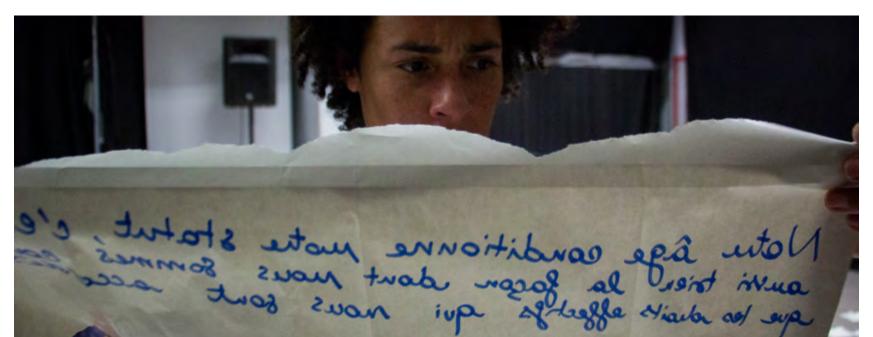
Jaspir propose d'accompagner des équipes artistiques dans leur création avec deux dispositifs différents :

- Les résidences "Coup de pouce" Candidatures ouvertes jusqu'au 12 décembre 2025.
- Les résidences "À la carte" Candidatures ouvertes toute l'année

### COMMENT NOUS SOUMETTRE VOTRE PROJET?

Pour être accueillis en résidence à La Fabrique, les artistes doivent complêter le **formulaire en ligne** sur www.fabriquejaspir.com comprenant ;

- Un dossier de création avec calendrier et budget
- Une fiche technique ou pré fiche technique (en tous les cas besoin clairs en terme d'espace de travail et de possibles contraintes)
- Les objectifs de travail de la résidence
- Des propositions de période de résidence



### COUP DE POUCE

Les résidences **coup de pouce** auront lieu à **la Fabrique Jaspir**, pour une courte durée ou en hors les murs en partenariat avec d'autres structures sur le territoire de Bièvre Isère.

Dans le cadre de ces résidences Coup de pouce Jaspir mettra à **disposition** 

- Le **matériel technique fixe des salles.** Les coûts inhérents à la présence d'un technicien spécialisé si besoin pour le montage et le démontage sont à la charge de l'équipe artistique
- Un **espace de travail** à disposition
- Un **espace cuisine commun** à partager avec l'équipe
- Les hébergements

Chaque résidence coup de pouce fera l'objet d'une convention entre la Fabrique Jaspir et la structure accueillie, définissant les modalités retenues.

Elle se conclura par une **présentation publique** (temps d'échange public sous forme de discussion, ou restitution "spectaculaire" et/ou action de médiation).





## À LA CARTE

## PROJET DE RÉPÉTITION & DE CRÉATION SPECTACLE VIVANT

Ces résidences peuvent être demandées **toute l'année**, en dehors du présent appel à candidature.

A charge pour les équipes artistiques :

- location des espaces de travail au tarif de 20€ / jour. Les compagnies pourront utiliser le matériel technique fixe des salles.
  Les coûts inhérents à la présence du technicien d'accueil pour le montage et le démontage sont à la charge de l'équipe artistique
- Les frais d'adhésion à l'association s'élèvent à 10€ par participant.
- La restauration et le logement sont à la charge des artistes.

### LES FORMULES TECHNIQUES

Selon vos besoins, du matériel supplémentaire devra être installé dans ces salles. Nous proposons plusieurs formules permettant d'accéder à ces conditions :

#### **RÉSIDENCE SON - 250€ TCC**

Pour les groupes ou compagnies souhaitant travailler le son de leur création. Cette formule correspond à l'équipement technique son de base d'une petite scène typée « musique actuelle ». Mise à disposition de matériel de sonorisation et d'un technicien d'accueil pour le montage et le démontage.

\* Info : Le matériel est mis à disposition gracieusement. Le prix payé correspond au salaire du technicien présent pour le montage et démontage du matériel.



### CONTACTS

### LA FABRIQUE JASPIR

La Fabrique 178, impasse du Pré de la Barre 38440 Saint Jean de Bournay

Tél.: +33 (0)4 74 79 51 67

#### PROGRAMMATION RÉSIDENCES

Ève

Tél.: 06 28 80 63 18

Mail.: residence@jaspir.com

### COORDINATRICE RÉSIDENCES

Mélodie

Tél.: 06 12 21 53 76

Mail.: melodie@jaspir.com

### **COORDINATION TECHNIQUE**

Nicolas

Mail.: nicolas@jaspir.com

